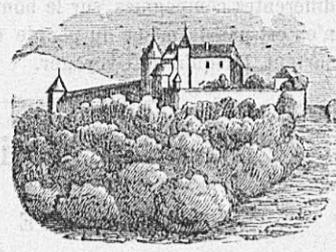




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 16 Juillet 1886.

A propos de chemins de fer.

Les chemins de fer sont des voies de communication et des moyens de transport que les gouvernements font établir et exploitent eux-mêmes ou dont ils accordent la concession à des sociétés qu'on appelle Compagnies de chemins de fer.

Avant 1872, c'étaient les cantons qui, chez nous, accordaient les concessions de chemins de fer, sous réserve de ratification par la Confédération; mais la loi fédérale sur les chemins de fer de 1872 a placé ce droit de l'Etat dans la compétence de l'autorité fédérale. Car il est partout de principe que personne ne peut construire et exploiter un chemin de fer sur le territoire d'un Etat sans en avoir au préalable obtenu la concession. La concession est accordée pour un temps déterminé qui, en général, varie de 70 à 100 ans. A l'expiration de la concession, le chemin de fer appartient à l'Etat.

Cette concession s'accorde sous certaines conditions et moyennant certaines charges. Ainsi les Administrations de chemins de fer doivent transporter gratuitement les lettres et paquets remis à la poste, ainsi que les conducteurs de poste et les bureaux ambulants;

En temps de guerre et pour les besoins de la défense du pays, les autorités fédérales ont le droit de réquisitionner les chemins de fer et tout leur matériel d'exploitation et de s'en servir comme elles le jugent convenable;

Les chemins de fer sont tenus de transporter par tous les trains prévus dans l'horaire ou au besoin par des trains extraordinaires tous les militaires, domestiques de militaires et les chevaux qui sont dans le cas de voyager tant au service fédéral qu'au service cantonal;

Les employés de chemins de fer doivent avoir au moins un dimanche libre sur trois;

Les statuts des Compagnies de chemins de fer doivent être soumis à l'approbation du Conseil fédéral qui prononce sur le préavis des gouvernements cantonaux;

La construction et l'exploitation de toutes les lignes suisses sont soumises à des règles uniformes sous le rapport technique;

Les Administrations de chemins de fer sont tenues de soumettre leurs horaires aux autorités fédérale et cantonale et de satisfaire aux exigences des correspondances des voyageurs;

Elles n'ont pas le droit d'augmenter leurs tarifs sans l'autorisation de la Confédération;

Enfin le Conseil fédéral a le droit d'établir pour toutes les lignes de chemins de fer empruntant le territoire suisse un règlement uniforme de transport et renfermant certaines dispositions essentielles sur le minimum des avantages que toute Compagnie de chemins de fer devra garantir au public.

Il ressort de l'énoncé de ces principales charges et conditions imposées par la loi que nos Administrations de chemins de fer n'ont pas le droit de traiter le public selon leurs intérêts exclusifs et d'après leur bon plaisir. Le public a aussi des droits, et si les Compagnies de chemins de fer sont quelquefois tentées de les méconnaître, il peut s'adresser au Conseil fédéral qui saura imposer aux Administrations ou Compagnies de chemins de fer les mesures que commande l'intérêt général et celui des contrées que les chemins de fer doivent desservir. Au reste, il n'est peut-être pas une voie ferrée en Suisse qui n'ait été construite sans subventions du canton et des communes. Et celui qui paye doit cependant aussi avoir son mot à dire.

Nous voulons aujourd'hui commencer par signaler à l'autorité fédérale une réforme qui nous paraît urgente.

Toutes les fois qu'il nous est arrivé de voyager en chemin de fer sur un trajet exploité par plusieurs Compagnies, comme, par exemple, depuis Bulle à Saint-Gall, nous avons dû faire bien attention de ne

pas nous fourvoyer dans les gares de bifurcation; et le guide officiel des chemins de fer suisses que nous nous étions procuré, au lieu de nous renseigner, ne faisait que nous jeter dans plus de confusion.

Nous demanderions donc que le Conseil fédéral ordonnât à toutes les Administrations de chemins de fer empruntant le territoire de la Confédération d'établir pour le public un horaire commun indiquant simplement le parcours ou la route à suivre pour se rendre en chemin de fer d'un point de la Suisse à un autre.

Nous n'avons pas, actuellement, d'horaire général de chemins de fer pour la Suisse; nous n'avons que des guides de chemins de fer contenant les horaires des différentes compagnies.

Il serait, nous semble-t-il, tout aussi important d'avoir un horaire suisse des chemins de fer qu'un horaire fédéral des postes. Aussi bien on se sert aujourd'hui bien plus du chemin de fer que de la poste.

Avec le guide des chemins de fer qui comprend l'horaire des différentes compagnies séparément, il faut toute une étude préalable pour comprendre; il faut connaître les lieux et les réseaux des compagnies pour s'orienter. Et cependant ce serait bien simple d'établir un horaire unique. Qu'est-ce que cela peut bien importer au voyageur de savoir qu'il voyage maintenant sur la Suisse Occidentale, bientôt sur le Jura-Berne-Lucerne, ou sur le Central, ou sur le Nord-Est-Suisse; pourquoi l'obliger à consulter tous ces horaires de détail et à se familiariser avec eux, quand il serait si simple de lui indiquer par un seul tableau le chemin qu'il a à parcourir, les gares qu'il a à toucher pour se rendre d'un point à un autre de la Suisse, de Genève ou de Bulle à Saint-Gall, ou à Coire par exemple.

Nous sommes même très surpris qu'au Département des chemins de fer, à Berne, où en général on est fort pratique, cette idée ne soit encore venue à personne. Cela tient sans doute à ce que ces messieurs connaissent leurs horaires et les réseaux des

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 5

UN LADRE

PUBLIÉ PAR

C.-G. DELESTRE-POIRSON

Cette grande transformation s'accomplit de la manière la plus simple. L'hôtel de la rue de Vaugirard appartenait, avant la Révolution, à la famille de Chaltas; confisqué lors de l'émigration, il fut adjugé nationalement à Rouillat, qui, en attendant quelque fructueuse rétrocession, y avait établi ses pénates. Le marquis Louis, curieux de revoir le domaine de ses pères, fut amené ainsi à se mettre en rapport avec le nouveau propriétaire; et par suite de ces relations, Jeanne Rouillat, grâce à ses beaux yeux et à son immense dot, devint la colombe providentielle d'une alliance entre l'ancien et le nouveau régime.

Et de fait, l'ex-acquéreur de biens nationaux n'avait plus à ambitionner que cette alliance, moyen de légitimer à ses propres yeux l'origine de sa propriété. L'hôtel de la rue de Vaugirard fit donc naturellement partie de la dot. Les nouveaux époux l'habitèrent seuls. Vaste, situé dans un quartier sérieux et approprié à la gravité d'un diplomate, près de la

chambre des Pairs, où le marquis avait daigné enfin accepter un siège, cet immeuble redevint plus que jamais l'hôtel Chaltas.

Madame Rouillat était une femme de bon sens, qui avait fait donner à sa fille une brillante éducation, dont elle avait profité elle-même en passant. Sa rapide fortune ne l'avait pas éblouie; et cette haute alliance ne l'enivra pas davantage. Aussi, après la mort de son mari, qui, devenu infirme, s'était retiré dans un des vieux domaines de son pays natal, revint-elle, sans embarras comme sans morgue, prendre place près de sa fille, dans ses anciens salons de la rue de Vaugirard. Le marquis, malgré son orgueil de caste, n'eut point à rougir de sa belle-mère ni de sa femme; et, lorsque fut votée la loi d'indemnité qui devait réparer les pertes des émigrés, ce n'est pas à lui qu'on aurait pu attribuer ce propos, tenu alors par un grand seigneur qui s'était trop hâté de rétablir ses affaires au moyen d'une riche mésalliance: « Si j'avais su que la fortune revint m'attendre dans mon château, je ne me serais pas croûté pour la chercher dans la rue. »

Un bonheur ne vient jamais seul. Lorsqu'à ce splendide banquet de l'indemnité des émigrés, comme disait alors le *Constitutionnel*, la famille Chaltas eut été largement partagée, les biens-fonds et les dédommagements pécuniaires qui revenaient au marquis Louis et à son frère le colonel, s'accrurent encore de la part du chevalier qui, sous le nom de P. Hugues, avait fait profession dans une maison de Dominicains, à Paris où, depuis la Restauration, les couvents de tous genres recommençaient à pulluler. Aussi absolu dans son désintéressement que dans ses convictions, le religieux se dévoua, dans cette circonstance, de tous ses droits sur les richesses

mondaines, à la grande édification des consciences, mais à la grande mortification des gérants temporels de la communauté. Il fut même question de l'exclure de cette sainte demeure, comme ayant enfreint une des conditions tacites de son admission; mais sa haute valeur personnelle était aussi une richesse que ses sectateurs se réservèrent d'exploiter, en compensation de celle qui leur était enlevée. Car le P. Hugues était le véritable coryphée de ce parti qui réclamait sans cesse pour que l'Eglise fût libre, parce que, grâce à l'ascendant spirituel qu'elle exerce, cette liberté équivaut pour elle à la domination universelle.

On peut juger des colossales richesses que l'héritage du bonhomme Rouillat et de sa femme, joint à celui du marquis, devait amonceler un jour sur la tête du jeune Ambroise de Chaltas. En attendant, quand celui-ci, encore enfant, perdit presque en même temps son père et sa mère, la vieille grand-mère continua à demeurer dans l'hôtel, administrant à la fois la fortune de son petit-fils et la sienne, presque sans le concours de son intendant: arrangement heureux pour tout le monde; car Ambroise aimait et respectait son aïeule par-dessus tout. Quant à de l'obéissance, comme elle ne lui en avait jamais demandé, il n'avait jamais eu à lui en refuser. Elle lui avait donné à profusion des professeurs, clercs ou laïques, tous, naturellement, plus indulgents les uns que les autres, car Ambroise aimait et respectait son aïeule par-dessus tout. Quant à de l'obéissance, comme elle ne lui en avait jamais demandé, il n'avait jamais eu à lui en refuser. Elle lui avait donné à profusion des professeurs, clercs ou laïques, tous, naturellement, plus indulgents les uns que les autres, car Ambroise aimait et respectait son aïeule par-dessus tout. Quant à de l'obéissance, comme elle ne lui en avait jamais demandé, il n'avait jamais eu à lui en refuser. Elle lui avait donné à profusion des professeurs, clercs ou laïques, tous, naturellement, plus indulgents les uns que les autres, car Ambroise aimait et respectait son aïeule par-dessus tout.

(A suivre.)

MIERRE

urgien-dentiste,
étage de la maison dite
près de l'église.
ets et partiels, d'après
plus nouveaux. [28

offre

d'occasion un break
presque neuf à 1 ou
à ressort. S'adresser
sieur. (H394F) [330

VIS

qui pourraient avoir
er contenant un in-
que en bois, qui a été
orge du Moléson, sont
porter à la PHARMA-
me récompense. [327

RELLES

ntés de Paris, depuis

our fillettes de-

et encas, dit bains de

x de NATTES

ux, depuis 1 fr. 50.

MARGOT, coiffeur-

e. [283

LFUREUSES

Montbarry.

toute heure. 321

VIS

prévient l'honorable
oir travaillé pendant
ans des grands ate-
elle vient de s'éta-
comme tailleur
fillettes et gar-

nde à toutes les per-
at bien l'honorer de
e s'efforcera de les
manifature de son tra-
de ses prix. Elle se
ous les ouvrages de
[325

ny BARRAS,

ELLERIE GENEVOISE.

NDRE

evaux et un petit
neuf. — S'adresser
échal, à RIAZ. [318

SOLUBLE

hard

E QUALITE
INSTANTANEE

e l'estomac

ntestins.

ICAT

temps déjà je souffrais
intestinal, accompagné
que, malaise et de ca-
s avoir suivi inutile-
plusieurs medecins, je
être à M. Bremicker,
ris, qui m'a rétabli en

mander M. Bremicker
s de l'estomac, des in-

ans chaque cas curable.
ût 1885.

Edouard Bär.

rie Emile Lenz.

différentes compagnies sur le bout du doigt. Mais il n'en est pas du même du peuple et du campagnard surtout, lorsqu'il doit voyager.

Bulletin politique.

SUISSE

Calme complet en Suisse. C'est la période des fêtes. Après Sempach, la fête des chanteurs suisses à Saint-Gall, voici la fête fédérale de gymnastique, à Bâle, et différents tirs cantonaux.

Le Conseil fédéral étudie en ce moment la motion de M. Berger au Conseil national concernant l'élévation des tarifs de chemins de fer. L'agriculture surtout a réclamé contre cette élévation que rien ne justifiait.

ÉTRANGER

Le 14 juillet est le jour de la fête nationale des Français. Elle a été célébrée cette année dans toute la France avec l'éclat et l'entrain habituels. Dans les villes de garnison et particulièrement à Paris, il y a eu des parades et des revues de troupes. Les soldats revenus du Tonkin ont partout été chaleureusement acclamés.

Le *Figaro* fait au gouvernement le reproche de n'avoir pas admis la légion étrangère dans les défilés du 14 juillet. Partout la légion étrangère est envoyée la première au feu. Au Tonkin, elle s'est héroïquement comportée. Pourquoi ces soldats qui ont versé leur sang pour la France ne seraient-ils pas admis comme les autres soldats aux fêtes de la patrie?

L'égoïsme et le fanatisme ont triomphé en Angleterre contre l'équité et la justice; les Irlandais continueront à être tyrannisés et Gladstone battu se retirera du pouvoir. Mais pour autant la question de l'autonomie irlandaise n'est pas enterrée. Il n'y a que le premier acte de joué, les actes qui vont se jouer encore pourraient bien devenir des drames.

Bien que la Russie ait déclaré ne pas vouloir insister sur les représentations qu'elle a faites au sujet de la Bulgarie, les inquiétudes n'ont pas complètement disparu. Et il se pourrait bien que la question d'Orient revint sur le tapis avant qu'il soit longtemps.

Nouvelles suisses.

Le cinq centième anniversaire de la bataille de Sempach.

Le correspondant que *la Revue* a envoyé à la fête de Sempach lui écrit encore le 5 juillet :

Vous avez ajouté à ma lettre d'hier un récit abrégé de la journée de fête. Cela me dispensera de revenir et d'insister sur plusieurs des parties de cette belle et grande journée.

La journée de fête s'ouvre sous les auspices les plus encourageants. Des vapeurs transparentes adoucissent la lumière du soleil et étendent une légère brume sous le ciel bleu. Des paysans endimanchés affluent sur toutes les routes qui conduisent à Sempach. Là-bas, le canon tonne et les cloches commencent à sonner.

Quand j'arrive à Sempach, une partie du cortège est déjà en route pour le champ de bataille. La rue de Sempach disparaît sous les bannières et les décorations. C'est au haut de cette rue, vis-à-vis de l'église, que se trouve le nouveau monument, élevé grâce à l'initiative de la Société des officiers suisses. Il consiste en une forte colonne de l'ordre dorique, en pierre de Soleure, surmontée d'un lion.

Voici le cortège des étudiants : les sociétés de Zofingue et les sociétés d'étudiants catholiques, casquettes blanches et casquettes rouges, avec de nombreuses bannières. Voici toute une série de sociétés lucernoises. On me dit que les guerriers et les autres figurants costumés suivront plus tard et que les trente-deux voitures des autorités et des délégués fédéraux et cantonaux ont déjà quitté Sempach. Sur la route, elles ont recueilli beaucoup d'ovations, mais aussi beaucoup de poussière. Il paraît que l'organisation du cortège a subi quelque retard.

De Sempach, il faut monter une demi-heure pour arriver au champ de bataille. Le théâtre est placé à une centaine de mètres plus bas. L'office divin a lieu devant la chapelle de Winkelried, sous un grand velum, à l'endroit même où le sang des confédérés et des Autrichiens mouilla le sol. La petite enceinte est juste assez grande pour contenir les invités officiels et un petit nombre de privilégiés; quelques curieux trouvent place sur un toit fortement incliné

et sur les arbres du voisinage. On entend quelques tuiles qui dégringolent. Heureusement les fidèles tiennent ferme et se cramponnent.

Après le sermon est venue une messe solennelle. La cérémonie religieuse a duré à peu près deux heures. Les prêtres qui la servaient avaient revêtu leurs plus riches ornements.

A quelques pas, à l'ombre de beaux sapins, s'élève un monument funèbre, du caractère le plus simple. Une inscription rappelle que c'est là que Winkelried, selon la tradition, enfonça dans sa poitrine les lances des chevaliers autrichiens et fraya une route à ses concitoyens à travers les rangs ennemis. C'est là que M. Zemp, vice-président du Conseil national et délégué du gouvernement de Lucerne, et M. Deucher, président de la Confédération, échangent leurs beaux discours.

Quelques-unes des déclarations de M. Zemp ont été très remarquables. M. Zemp a loué le principe régulateur de la liberté individuelle en matière de conscience et dans le domaine confessionnel, proclamé par la Constitution de 1874. Il a fait un vif éloge des réorganiseurs de l'armée suisse, affirmé son entière confiance dans le Conseil fédéral, proclamé enfin l'indiscutable nécessité de prendre en considération ce qu'il y avait de juste dans les revendications de la classe ouvrière. L'éloquence de M. Zemp est simple et énergique.

Le discours de M. Deucher, d'un très beau souffle oratoire, très impressionnant, a été fréquemment souligné et interrompu par des applaudissements chaleureux.

* * *

Sur l'immense estrade et de tous les côtés, une foule immense, que l'on peut sans exagération évaluer à trente mille personnes, se prépare à suivre la représentation populaire. Malgré quelques nuages qui assombrissent un peu le ciel, le soleil de Sempach darde ses rayons les plus ardents. Mais le patriotisme des assistants en braverait bien d'autres. Voyez les exécutants des chœurs, au premier étage de la scène; ils chanteront tête découverte pendant plus d'une heure, et j'en suis encore à me demander comment ils ont pu supporter pareille épreuve.

J'ai déjà décrit la scène et le cours de la représentation. Ce qui est vraiment charmant, c'est l'entrée des moissonneurs; rien de plus pittoresque que toute cette population villageoise, juchée sur les gerbes ou entourant des chars que traînent de beaux bœufs; il y a une variété étonnante dans la couleur des costumes et dans les attitudes des figurants. A mesure que les péripéties de l'action se succèdent, l'émotion des assistants augmente. On comprend tout ce qui doit se passer dans leur cœur. Les souvenirs historiques dont on a nourri leur enfance, ces récits glorieux qui leur ont appris ce que fut la patrie et ce que furent ses héroïques défenseurs, les voilà qui prennent forme devant leurs yeux, avec tout ce que l'art populaire peut y ajouter de puissance et de magie. J'ai interrogé plus de vingt personnes, partout autour de moi je l'ai entendu répéter : au moment où, au haut des derniers gradins, a disparu le voile qui couvrait le tombeau de Winkelried, les plus insensibles, les « durs-à-cuire », entraînés par l'émotion, ont pleuré. Les guerriers sont là groupés. Sur chaque gradin, deux jeunes garçons, aux couleurs des 22 cantons, tiennent abaissées, en signe de deuil, et déployées sur les gradins, les bannières de chacun de ces cantons. Successivement ils montent au sarcophage, y déposent leur couronne et balancent lentement leur drapeau sur la couche du héros. Chaque drapeau est salué par les applaudissements des citoyens qui, sur l'estrade, ont reconnu les couleurs de leur canton. Au pied du sarcophage, vêtus de noir, sont agenouillés la veuve de Winkelried et ses enfants. La gigantesque statue du génie de la Confédération étend sur eux sa main tutélaire. Autour d'elle, de grandes torchères, remplies de résine allumée, flambent et exhalent une fumée épaisse. Les chœurs et l'orchestre traduisent des sentiments de tristesse amère. Tous les éléments dramatiques qui peuvent contribuer à rendre l'émotion intense agissent à la fois.

Il n'y a eu qu'une voix : Jamais fête en Suisse n'avait exalté à un pareil degré le sentiment patriotique. J'ai vu, me disait au retour un Suisse qui a vécu de longues années à l'étranger, j'ai vu des fêtes patriotiques aux Etats-Unis, j'en ai vu au Mexique, j'en ai vu dans plusieurs pays de l'Europe, mais nulle part je n'ai vu quelque chose d'aussi beau, d'aussi réussi, et qui répondit mieux à l'idéal qu'on doit se proposer.

C'est là le sentiment de tous ceux qui y ont assisté. Le seul regret que j'aie éprouvé, c'est que la participation des cantons romands, quoique notable, ne fût pas encore plus considérable. Ce n'est d'ailleurs pas un reproche que je formule; je sais que ce n'est

ni le manque de patriotisme ni le manque de solidarité fédérale qui les ont retenus chez eux. L'éloignement est un obstacle qu'il n'est pas toujours facile d'écartier.

* * *

La cantine est au bord du lac. Non loin sont les tentes des guerriers. L'animation va croissant. Les premiers toasts, ceux de MM. Wuest, conseiller national, à la patrie, Numa Droz, conseiller fédéral, celui du général Herzog, sont applaudis avec le plus grand enthousiasme. Le toast à l'armée suisse, de M. Numa Droz, était des plus remarquables. Les landammann Durrer, du Nidwald, et Sonderegger, des Rhodes-Intérieures, et le colonel Marti ont eu plus de peine à se faire entendre. La lecture des télégrammes des Suisses de l'étranger fait une vive impression. Puis le chœur de Sainte-Cécile, composé de demoiselles de la ville de Lucerne, se fait entendre. Les fatigues de la représentation, à laquelle leurs voix ont ajouté tant de charme, n'ont pas épuisé leur gracieuse complaisance. Ce n'est pas un événement fréquent de voir une société de Sainte-Cécile assise à un banquet patriotique. Et soyez convaincus que les convenances n'y perdent rien.

Les officiers assistent en très grand nombre au banquet. J'ai oublié de dire que déjà la veille ils ont accompli quelques pèlerinages patriotiques, les uns au Grutli, où ils ont bu dans la coupe donnée par le malheureux roi de Bavière, les autres à la chapelle de Tell, où ils ont admiré les fresques du peintre Stükelberg.

Les tables des journalistes sont assez garnies. J'ai dans mon voisinage un confrère espagnol de Barcelone, républicain et fédéraliste convaincu, des journalistes de la Suisse allemande, des Tessinois. M. Victor Tissot doit être là. On signale aussi la présence de reporters anglais. Au bas de la cantine, l'animation va croissant. Les vingt-deux jeunes Suisses qui ont déposé les bannières cantonales sur le tombeau de Winkelried viennent d'arriver.

* * *

MM. les délégués officiels sont repartis dans leurs carrosses. Sur la route, on leur fait ovation sur ovation. Les trains, qui se succèdent presque sans interruption, sont littéralement pris d'assaut. A leur approche de Lucerne, ils sont salués par les chants de groupes d'enfants postés sur les prés en pente qui bordent la ligne du chemin de fer.

Le cortège des guerriers, des figurants et des officiers, a traversé toute la ville. Je dois mentionner son passage sous l'arc de triomphe de la Krongasse. Sur cet arc de triomphe, six petites filles, vêtues de blanc, entourant un vieux patriarche et éclairées par des flammes de Bengale, jetaient une pluie de fleurs sur les officiers et les autres membres du cortège. Le charmant coup d'œil!

* * *

Décrire l'illumination de la ville et des bords du lac serait une tâche ingrate et difficile. Ceux qui connaissent la situation presque sans égale de Lucerne, ses quais magnifiques avec leur légion de somptueux hôtels, les rives accidentées du lac des Quatre-Cantons, peuvent se faire une idée des ressources dont une fête vénitienne peut y disposer. Sur le Pilate, sur le Gutsch, sur le Rigi, les feux de joie paraissent se confondre dans l'obscurité de la nuit avec les étoiles qui scintillent au firmament. Les hôtels et les villas sont noyés dans la flamme des feux de Bengale et leurs reflets colorés plongent dans les eaux noires du lac. L'hôtel National, illuminé par des étages de lampions qui en font plusieurs fois le tour, apparaît au travers d'une leur rose qui le baigne tout entier. A mesure que notre bateau s'éloigne, la perspective devient moins éblouissante, mais se dessine aussi avec plus de précision. Des séries de foyers lumineux se détachent sur des fonds obscurs. La ville de Lucerne (Lucerna, lanterne) a su faire honneur à son nom.

Vos lecteurs me reprocheront peut-être un excès d'admiration. Cependant je ne crois pas avoir dépassé nulle part la mesure. Je n'ai fait que traduire, et très faiblement, des impressions qui étaient dans les cœurs de tous les assistants. Je terminerai cette relation, dont la longueur finirait par lasser, en exprimant ici au canton et à la ville de Lucerne la reconnaissance et les remerciements qui leur sont dus. En organisant ce jubilé avec autant d'intelligence, de savoir-faire, de dévouement patriotique, en donnant aux sentiments patriotiques des confédérés une occasion de s'affirmer avec autant d'énergie, ils ont bien mérité de toute la Suisse. Le témoignage qui leur en sera rendu de toutes parts les dédomagera amplement de toutes les peines et de tous les sacrifices qu'ils se sont imposés.

Vaud. — On e...

...sanne : Depuis quelques que chaque jour l tantôt ici, tantôt là mettre le ban sur pour que le dit bar aux nombreux cha les montagnes, car ces intéressants qu die d'une manière e trompés, comme de à la chasse de ce gib cence, est plus nu ment; les agricult ment l'expérience

Notre préfeture ment raison de ve cune communicati avec les régions su les chamois.

Nous avons cet qu'aucun nouveau

La Cl

Mercredi soir, tou sait à la gare pou société de chant, St-Gall avec les plu été apportés dans cours fédéral de ch

La Chorale était sociétés suisses qu que 24 membres; énorme que donne l production musical qu'il faut pour réus sède l'intuition de ment et qui sait c élèves, — de belles assidues, — une pro service d'un courag

Pièce de ses chan a fait une ovation gare avec sa bonn es sociétés; elle le travers les rues; ell aux feux de Benga fusées, les plus rich inondé de flammes thousiasme. Le tille et les fusées, avec se de pluie présentait

Après le cortège, Ville par les memb Gillard, conseiller ses paroles éloqu qui avaient si bien cours fédéral de cha ville le plus beau pr tré sur sol fribourge trépignement mérité de laurier dans un obtenir la note excel

Avis C

L'administration sées vendra, en mis valet du pont sur la que les bois et fers du pont et à Broc.

Les mises auron samedi 24 juillet co l'après-midi.

L'in

344] A
SCHO
SUC
SUPERIORITE
PRIX MODERE SE

Vaud. — On écrit de Bex à la *Gazette de Lausanne* :

Depuis quelques temps les journaux signalent presque chaque jour l'apparition de la fièvre aphteuse, tantôt ici, tantôt là; aussitôt l'autorité s'empresse de mettre le ban sur les pâturages contaminés, mais pour que le dit ban soit efficace, il faudrait l'imposer aux nombreux chamois et chevreuils qui parcourent les montagnes, car, il n'y a plus à en douter, ce sont ces intéressants quadrupèdes qui propagent la maladie d'une manière effrayante; nos législateurs se sont trompés, comme dans bien d'autres cas, en défendant la chasse de ce gibier qui, malgré son brevet d'innocence, est plus nuisible qu'on ne le croit généralement; les agriculteurs suisses en font malheureusement l'expérience à leurs dépens.

Un ancien chasseur.

Notre préfecture de la Gruyère a donc parfaitement raison de veiller particulièrement à ce qu'aucune communication n'ait lieu des endroits infectés avec les régions supérieures de nos alpes qu'habitent les chamois.

Nous avons cette fois la consolation d'annoncer qu'aucun nouveau cas de surlangue n'est signalé.

GRUYÈRE

La Chorale de Bulle.

Mercredi soir, toute la population de Bulle se pressait à la gare pour faire réception à notre vaillante société de chant, la *Chorale*, qui nous arrivait de St-Gall avec les plus beaux trophées qui aient encore été apportés dans le canton de Fribourg d'un concours fédéral de chant.

La *Chorale* était la moins nombreuse de toutes les sociétés suisses qui ont concouru; elle ne comptait que 24 membres; et tout le monde sait l'avantage énorme que donne le grand nombre de voix dans une production musicale. Mais la *Chorale* de Bulle a ce qu'il faut pour réussir: un maître distingué qui possède l'intuition de la musique et de son enseignement et qui sait communiquer son feu sacré à ses élèves, — de belles et puissantes voix, — des études assidues, — une prononciation parfaite: tout cela au service d'un courage et d'une volonté opiniâtres.

Pièrre de ses chanteurs, la population de Bulle leur a fait une ovation splendide; elle les a reçus à la gare avec sa bonne musique, avec les drapeaux de ses sociétés; elle leur a fait cortège aux flambeaux à travers les rues; elle a illuminé ses places publiques aux feux de Bengale; elle a fait tirer les plus belles fusées, les plus riches feux d'artifice. Bref, Bulle était inondé de flammes aux plus vives couleurs et d'enthousiasme. Le tilleul en fleurs, éclairé par les torches et les fusées, avec ses feuilles chargées de gouttelettes de pluie présentait un aspect féerique.

Après le cortège, il y a eu réception à l'Hôtel de Ville par les membres de la municipalité. M. l'avocat Gillard, conseiller communal, a remercié en quelques paroles éloquentes les vainqueurs de St-Gall qui avaient si bien représenté le nom bullois au concours fédéral de chant et qui apportaient à leur chère ville le plus beau présent qui soit jusqu'à ce jour entré sur sol fribourgeois, une couronne de laurier, intrépidement méritée. Car pour mériter une couronne de laurier dans un concours fédéral de chant, pour obtenir la note excellente, il faut absolument être fort.

Mais on entendait, par-ci par-là, des murmures dans les rues et dans les établissements publics. Pourquoi, se disait-on, les journaux de Fribourg, la presse de la métropole, de la capitale, a-t-elle traité notre société de chant avec tant de dédain? Comment le *Confédéré* peut-il vis-à-vis de Bulle écrire ce qui suit :

La société de chant de la ville de Fribourg a obtenu la première couronne de chêne, au concours artistique, etc.

La société de Bulle a obtenu un prix dans le 3^{me} groupe de la 1^{re} catégorie.

O, *Confédéré*, vous dites pompeusement que Fribourg a gagné une couronne de chêne, et vous ajoutez, comme par compassion, que Bulle a gagné un prix dans le 3^{me} groupe de la 1^{re} catégorie. Est-ce que cette vieille jalousie entre Fribourg et Bulle, ou plutôt envers tout ce qui n'est pas Fribourg, pouvait encore aveugler à ce point le journal démocratique de Fribourg?

Comment le *Bien public* a-t-il pu nous placer dans la seconde catégorie avec une simple couronne de chêne, quand chacun savait au contraire parfaitement à Fribourg que Bulle avait glorieusement conquis une couronne de laurier et se trouvait placé dans la première catégorie avec la note excellente?

Et le *Journal de Fribourg*, et l'*Union*, comment se font-ils qu'ils aient sciemment répété les faussetés et les insinuations des deux autres organes de la presse fribourgeoise?

Au moins la *Liberté* qui n'est certes pas payée pour avoir des tendresses à l'égard de Bulle, de la Mecque du radicalisme électoral, la *Liberté* a été dans ses moments de bonté nouvelle vraie que Bulle avait gagné une couronne de laurier.

Oh! les chaudrons de Fribourg, ils sont bien encore toujours prêts à cuire la sauce radicale ou à la sauce conservatrice, peu leur importe!

On nous écrit :

Le *Confédéré*, rendant compte des résultats obtenus par les sociétés de chant fribourgeoises au concours de Saint-Gall, s'exprime comme suit :

« A la fête fédérale de chant à Saint-Gall, la *Société de chant de la ville de Fribourg* a obtenu la première couronne de chêne, au concours artistique.

« Nous félicitons cette société ainsi que son directeur, M. Vogt, de ce succès qui est beau, étant donné le grand nombre des membres des sociétés avec lesquelles elle luttait.

« La société de Bulle a obtenu un prix dans le 3^{me} groupe de la 1^{re} catégorie. »

Nous félicitons aussi la société de chant de Fribourg, mais non pas à la manière du *Confédéré*, c'est-à-dire profitant de l'occasion pour manifester notre dédain à l'adresse d'une société amie.

Certains journaux de la capitale ont un talent spécial pour accabler de leur mépris les succès des provinciaux.

Que dirait le *Confédéré*, si, après avoir chanté les lauriers de la *Chorale* de Bulle, nous ajoutions : « la *Société de chant de Fribourg* a obtenu l'un des trois derniers prix? » Cependant cette appréciation, bien que blessante dans la forme, aurait au moins le mérite d'être l'expression de la vérité. L'on ne saurait en dire autant de celle du *Confédéré*. Ce n'est pas seulement la malveillance qui s'y étale, mais encore la fausseté, puisque la *Chorale de Bulle* a remporté

la couronne de laurier, c'est-à-dire la première couronne.

Le *Journal de Fribourg* reproduit le *Confédéré*, mais en ayant soin d'insister sur le fait que notre société n'avait remporté qu'une couronne de chêne.

Le *Bien Public* n'émet aucune appréciation, mais renseigne probablement de sources peu sincères, il délivre d'emblée à son tour sa couronne de chêne.

Le *Confédéré* du 16 courant rectifie son précédent numéro; mais avec une mauvaise grâce qui ne corrige en rien la première impression qu'il a produite.

Cuique suum. La *Liberté* et l'*Ami du Peuple* ont été véridiques. Les articles publiés par ces deux journaux ne sont pas inspirés par l'esprit mesquin que nous avons dû constater dans les autres feuilles de la capitale.

Nous apprenons à l'instant que la Chapelle tzigane qui fit cinq mois durant la vogue de la célèbre *Tzarda hongroise* de l'exposition universelle de Paris de 1878, donnera, mercredi et jeudi prochains, deux grands concerts dans la grande salle de l'*Hôtel des Alpes*, à Bulle. Ces artistes passent par la Suisse pour se rendre à Paris où ils sont engagés pour une nouvelle saison.

L'occasion est unique pour le public de Bulle qui, Saint-Gall vient de le démontrer, porte un intérêt si vif à l'art musical.

JARDINAGE

Il arrive quelquefois dans nos régions et surtout dans nos alpes que nous ne pouvons pas faire mûrir nos haricots pour la semence.

Or, il est un moyen bien simple d'avancer la maturité des grains et des siliques (*couteaux*) des haricots d'au moins quinze jours. Ce moyen consiste à pincer les tiges des haricots quand il y a quatre ou cinq étages de fleurs. On enlève avec les ongles le haut de la tige; cela arrête la sève qui se concentre alors sur les fleurs ou les siliques du dessous et les haricots mûrissent quinze jours plus tôt.

On pince les fèves aussi pour faire passer la vermine qui s'attache au sommet de la tige vers le mois de juillet.

Voulez-vous avoir des carottes énormes? — arrosez-les avec de l'eau qui a servi à laver les fromages ou avec de l'eau dans laquelle on a délayé des râclures de fromages.

Mercuriale du marché de Bulle
le 16 juillet, 1886.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment (halle) . . . les 100 kilos	20	—	22	—
Avoine » 100 »	20	—	21	—
Pommes de terre . . . » 20 litres	—	80	—	90
Pommes de terre nouv. » »	1	80	—	2
Pores gras (marché) . le 1/2 kilo	—	45	—	48
Beurre le 1/2 kilo	1	10	—	20
Oeufs la douzaine	1	10	—	20
Viande de bœuf . . le 1/2 kilo	—	60	—	—
Viande de mouton . » »	—	70	—	—
Viande de veau viv. . » »	—	44	—	46
Pain blanc » »	—	36	—	—
Fromage gras . . . » »	—	50	—	55
Fromage maigre . . » »	—	30	—	40
Fromage blanc (sérac) » »	—	15	—	18

Nous recommandons

surtout pendant les chaleurs, la cure du véritable **Cognac Golliez ferrugineux**; elle conviendra à toutes les personnes anémiques, faibles, souffrant de maux de cœur, manque d'appétit, etc. (H.4782 X)

Avis officiel.

L'administration des ponts et chaussées vendra, en mises publiques, le chevalet du pont sur la Jogne à Broc, ainsi que les bois et fers divers en dépôt près du pont et à Broc.

Les mises auront lieu sur place le samedi 24 juillet courant, à 2 heures de l'après-midi.

L'ingénieur cantonal,
A. Gremaud.

344]

SCHOCOLAT
Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉS SE TROUVENT PARTOUT

Attention.

Potagers, fourneaux, coffres-forts, meubles de jardin, savoir: maisonnettes, tables, bancs, chaises, etc. Ouvrages de bâtiments, comme: balustrades, volets en fer, etc., sur commande.

Travail très soigné et garanti. Prix modéré. [277]
Se recommande **FORSTER, serrurier, à BULLE.**

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE, au 2^{me} étage de la maison dite des *Chanoines*, près de l'église.

Dentiers complets et partiels, d'après les systèmes les plus nouveaux. [28]

A VENDRE

Un char à 2 chevaux et un petit char à ressort, neuf. — S'adresser à M. STÄMPFLI, maréchal, à RIAZ. [318]

On demande un taupier.

S'adresser à M. Isidore GLASSON, à la Léchère. [346]

PLACEMENTS

hypothécaires.

Je dispose de diverses sommes à placer en premier et en second rang à 4 1/2 et 4 3/4 pour cent.

[166] A. ANDREY, notaire.

Pour la première fois à Bulle.

Concert extraordinaire

par une
CHAPELLE HONGROISE

dans la
Grande salle de l'*Hôtel des Alpes*
mercredi et jeudi 21 et 22 juillet.

(Voir sous la rubrique « Gruyère ».)

Bourgeons et nez rouge

(couperose).

A TESTATION
Affecté depuis longtemps d'une désagréable maladie éruptive au visage, bourgeons et nez rouge, d'une nature très opiniâtre, je me suis adressé, après l'insuccès des soins d'autres médecins, à M. Bremicker, méd. prat. à Glaris, qui accepta de me traiter par correspondance.

Le résultat a été frappant; en peu de temps je me trouvais tout à fait guéri de ce vilain mal.

C'est donc en toute conviction que je peux recommander M. Bremicker pour toute maladie de la peau. Aussi garantit-il lui-même dans tout cas curable.

Einsiedeln, septembre 1885.
J.-B. BOULER, boulanger.

BÉNICHON
Dimanche 18 juillet
bonne musique et danse
aux bains des Colombettes.

Se recommande
331] François SUDAN.
Chants d'ensemble aux établissements.
[339] Instrumentale et vocale.
Exécution alternative de musique ins-
trumentale.
2^e PARTIE.
Vépres exécutées par 45 chanteurs.
Offices. Messe musicale à 4 voix.
Pièces de musique instrumentale aux
1^{re} PARTIE.
Festivité de chant de Grandvillard.
Festivité de Massonnens et de la
de la
FESTIVITÉ MUSICALE
à Grandvillard
DIMANCHE 18 JUILLET

Bénichon d'Echarlens
le 25 et 26 juillet
musique et danse.

AVIS
Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne que, depuis le 16 juillet 1886, il a transféré son **salon de coiffure** dans la maison Gex (à côté de l'imprimerie Ackermann). En remerciant la confiance qu'on lui a témoigné jusqu'à présent, il espère qu'on la lui réservera aussi à l'avenir. Il se recommande en même temps pour la confection d'**ouvrages en cheveux** de toute sorte. [345]
Otto MEIER, coiffeur.

On demande à acheter quelques actions de la **Banque populaire** de la Gruyère. — S'adresser au bureau du journal. [342]

Le chauffeur
de la tuilerie de BULLE sera ouvert depuis le 20 de ce mois. [341]
ULRICH frères.

AVIS
Le soussigné prévient l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient de s'établir, à Bulle, comme **poëlier-fumiste**, qu'il s'efforcera de satisfaire par un travail soigné et la modicité des prix. [309]
Jacob Elmer, poëlier-fumiste.

On offre d'occasion un **break** presque neuf à 1 ou 2 chevaux, un char à ressort. S'adresser à l'auberge de **Posieux**. (H394F) [330]

Au moulin de Bulle:
Blés et avoines comprimés. Maïs concassés, gros et fin; **tourteaux sésame blanc**, du Levant, 1^{re} qualité. Farines de blés du pays et sons. — Moutures diverses à façon. — Prix réduits. [35]

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES
Cacaos en poudre
CACAO EN FEUILLES
DU LÉMAN
ANCIENNE MAISON **PAYRAUD** 90

Ch. Broillet
Médecin-Chirurgien-Dentiste
A FRIBOURG
sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire.

PENDANT LES CHALEURS
nous recommandons tout particulièrement
Le véritable **COGNAC-GOLLIEZ** ferrugineux
Produit hygiénique apprécié depuis 12 ans comme **réparateur, excitant, fortifiant par excellence**. Sa grande efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, les mauvaises digestions, la lassitude, la faiblesse est affirmée par des milliers de lettres de remerciements. **Eviter les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers.**
Le 1/2 litre : 2 fr. 50. — Le litre : 5 francs.
DÉPÔTS : pharmacies Sudan à *Bulle*, Wetzstein à *Châtel-St-Denis*, Golliez à *Morat*. (H 4780 X)

Mises de Bois.
La corporation de Bruch et d'Untereg, commune de Boltigen, canton de Berne, exposera en mises publiques le **samedi 31 juillet 1886**, après-midi, à l'auberge *Dungel*, à *Weissenbach*, **150 sapins** situés dans les forêts de l'Unteregberg, district de Weissenbach. Ce bois serait particulièrement avantageux pour être transporté dans le canton de Fribourg. Les intéressés sont amicalement invités à prendre part à ces mises. Weissenbach, le 15 juillet 1886. Par ordre,
Le secrétaire de la corporation : **J. MAURER**. [340]

Paratonnerres
Système le plus perfectionné jusqu'à présent. Système adopté par l'Etat de Fribourg pour ses bâtiments, et employé pour les églises.
Epreuve électrique d'anciens paratonnerres.
Installation de sonneries électriques
pour bureaux, hôtels, etc.
Travail très soigné et garanti pour plusieurs années. Prix modérés.
S'adresser à **SUTER**, constructeur de paratonnerres, et à **WEHNER**, serrurier, à Bulle. [279]



!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable **alcool de menthe américaine**. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.
Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez **Joseph Moura**, négociant, à *Bulle*. [228]

Paratonnerres
Système le plus perfectionné jusqu'à présent, adopté pour bâtiments et églises.
Epreuve électrique d'anciens paratonnerres.
Installation de sonneries électriques
pour bureaux, hôtels, etc.
Travail très soigné et garanti pour plusieurs années. Prix modérés.
S'adresser à **FORSTER**, serrurier, et à **VIALE frères**, ferblantiers, à Bulle. [320]

A vendre.
Un **pan de lard**. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [327]

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Succursale de Fribourg
Taux pour les prêts sur nantissement de bonnes valeurs publiques
4 % net à 3 mois
4 1/2 % net à 6 mois
sur billets d'un montant supérieur à 1000 fr.
Fribourg, le 31 mars 1886.
La direction. [186]

A VENDRE
Pour cause de santé et sous de favorables conditions, les **immeubles** ci-après, situés rière SORENS :
1^o *Sur Croix*, art. 93, 94, 95, et 643 du cadastre de dite commune, comprenant une jolie maison avec eau à la cuisine, grange, écurie et 2 1/2 poses de bon terrain (9000 mètres carrés).
2^o *Les Tours*, art. 349 a et 349 b de dite commune, comprenant une jolie grange neuve et passé 5 poses (185,000 mètres) de bonne terre.
S'adresser à **Jacques BAYS** à Sorens ou à **J. C. BARRAS**, agent d'affaires, à Bulle. [334]

F. BUGNON
médecin-chirurgien-dentiste à FRIBOURG
se rend à *Bulle*, hôtel de l'Union, à *Romont*, hôtel du *Cerf*, à *Châtel-St-Denis*, hôtel de *Ville*, tous les jours de foire.
Opérations et posage de dents sans douleurs, système américain.
Gouttes Péruviennes pour la guérison instantanée des dents douloureuses; dans toutes les pharmacies à 1 franc le flacon. [73]

EAUX SULFUREUSES
Bains de Montbarry.
Trites à toute heure. 321

AVIS
La soussignée prévient l'honorable public, qu'après avoir travaillé pendant plusieurs années dans des grands ateliers de confection, elle vient de s'établir dans cette ville comme **tailleuse pour dames, fillettes et garçonnets**. Elle se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, elle s'efforcera de les satisfaire par la bienfaisance de son travail et la modicité de ses prix. Elle se charge aussi de tous les ouvrages de lingerie. [325]
Fanny BARRAS, à la CHAPELLERIE GENEVOISE.

HOTEL-PENSION
du **Vanil-Noir à Grandvillard**
OUVERTURE LE 18 JUILLET
Service soigné. [332] Prix modérés.
TENU PAR VEUVE MAJEUX

A LOUER
Une **chambre meublée** et une non meublée. — Par la même occasion à vendre une **banque de magasin**, dessus en chêne. [315]
S'adresser au bureau du journal.

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger
cors aux pieds
cals, durillons, verrues
est selon de nombreuses attestations
P'Acetine
du pharmacien **Wankmüller à Weilheim**.
Prix : la boîte 1.50. — Dépôts : pharmacies : à *BULLE*, *Rieter* et *Sudan*; *ROMONT*, *Comte*. (H8551) [193]

Placements hypothécaires
au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au
24] **Notaire Favre, Bulle.**

Extra vanillé
CHOCOLAT
DU LÉMAN
EN VENTE PARTOUT 91

Ivrognerie.
Traitement soit avec consentement soit à l'insu du malade par
Hirschbühl, spécialiste, Glaris (Suisse).
Succès garanti. Remèdes inoffensifs. Moitié des frais payable seulement après guérison. Prospectus et questionnaire gratuits. [227]
Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, 6 mois
Pour l'Etranger le port
Prix du numéro: 10
On s'abonne à tous les jours de poste.

BULLE
Fribourg sou

Les receveurs d'une provision, qui du papier timbré des listes de frais les impôts perçus de l'Etat.

On sait que la charge des communes on envoi à chaque sont inscrits tous avec le chiffre d'immunal fait opérer boursier ou par un est responsable vis ne justifie par des n'a pas pu obtenir

Les contributions toutes les communes les mains des rece parvenir dans les une provision du plement ces fonds centrales. Ils se pour le moins cha ment, comme ce plus.

Y a-t-il quelque l'Etat donner 100 faire un travail al faire, comme on Pourquoi donc pas le montant de de percevoir, dir

FEUILLE

UN

C. G.

Mille voix confu homme : « travail peine, si ce n'est déjà, puisqu'il le s mille ensemble, qu' et de modérer son tion des désœuvrés figure, son nom, son garçon, plein de sar l'eût porté son esp bonne heure tourné passion dominante juments de race; quatre fois qu'il les La grand'mère coces de gentilhom de l'âme, et sans